

COLLOQUE  
Santé et sécurité au travail

La Chapelle St Aubin  
28 avril 2016



BIEN VIVRE ENSEMBLE AU TRAVAIL



CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
— DE LA SARTHE —

**François  
Desriaux**

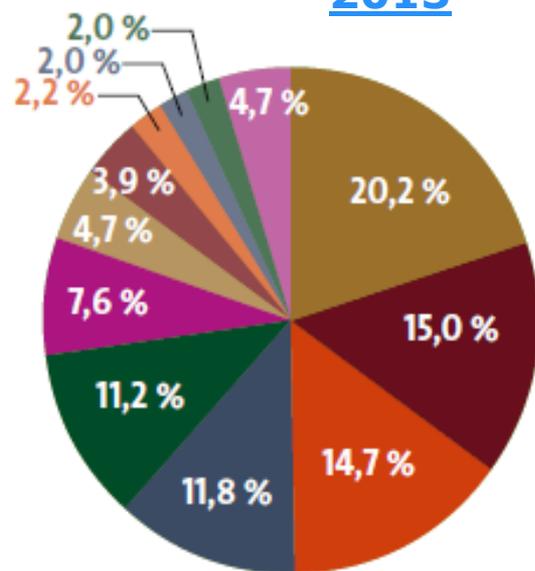
Rédacteur en chef  
du magazine  
mutualiste

**Santé &  
travail**

# Problèmes de santé au travail les plus fréquemment rencontrés

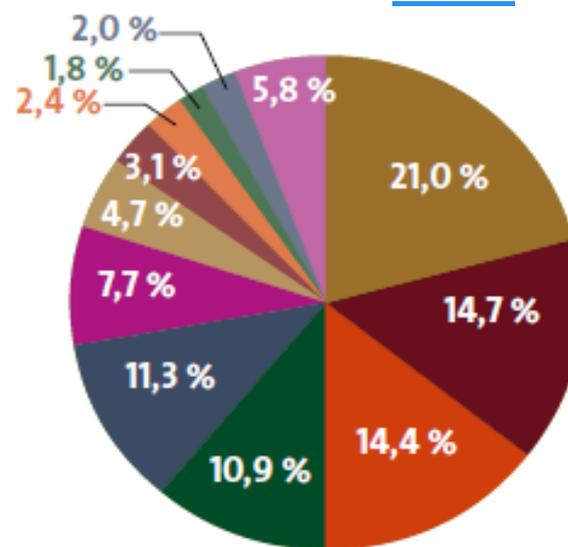
## dans les CCPP en 2013 et 2014 dans le réseau rnv3p

**2013**



N=16 563

**2014**



N=16 469

- Troubles d'adaptation aux risques psychosociaux et troubles mentaux et du comportement (Foo-F99)
- Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (Moo-M99)
- Tumeurs (Coo-D48)
- Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé (mis en observation) (Z11-Z99)
- Maladies de l'appareil respiratoire (Joo-J99)
- Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (Loo-L99)

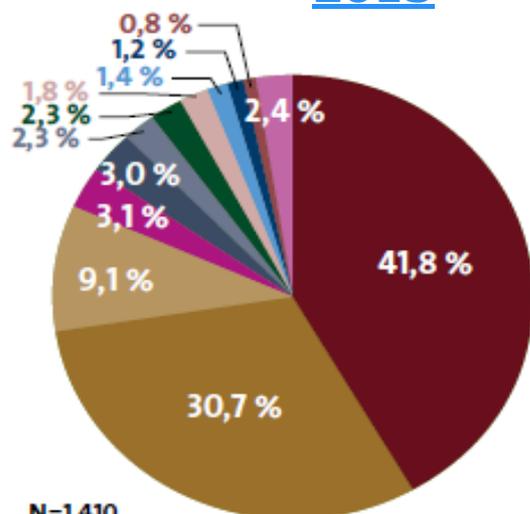
- Maladies du système nerveux (Goo-G99)
- Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs (Roo-R99)
- Lésions traumatiques, empoisonnement et certaines autres conséquences de causes externes (Soo-T98)
- Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde (H60-H95)
- Maladies de l'oeil et de ses annexes (Hoo-H59)
- Autres chapitres CIM-10

# Problèmes de santé au travail les plus fréquemment rencontrés

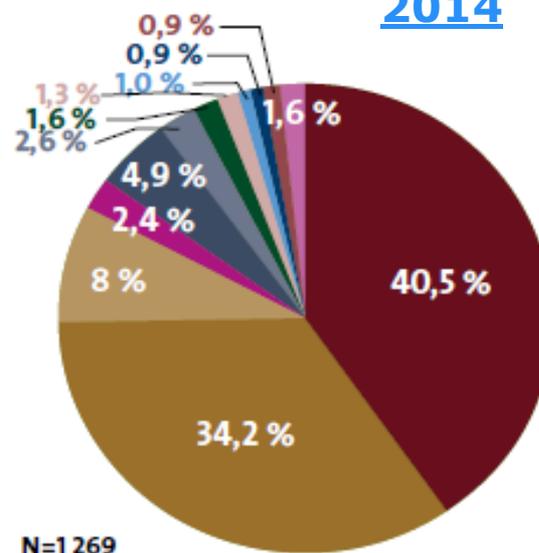
## dans les SST en 2013 et 2014 dans le réseau rnv3p

(intitulé CIM-10)

**2013**



**2014**

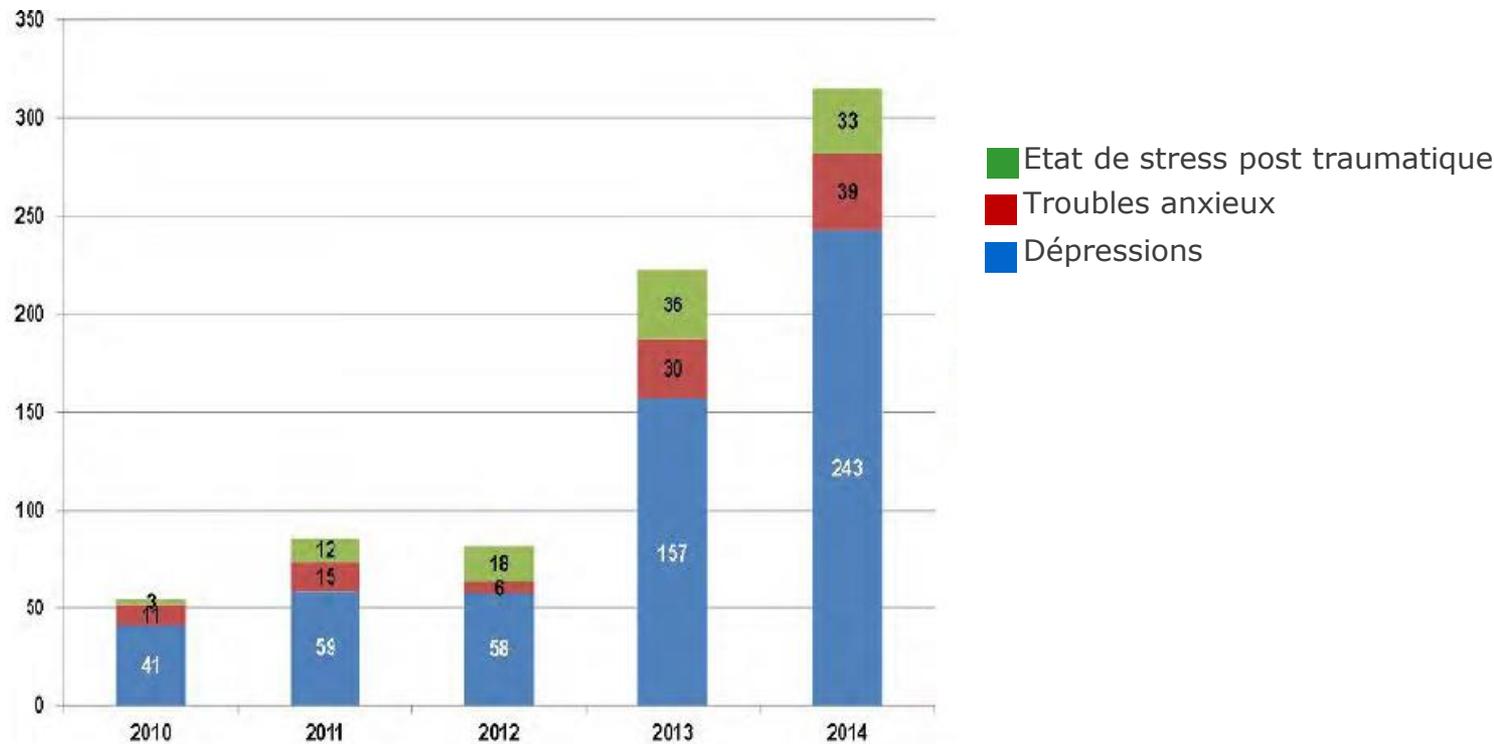


- Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (Moo-M99)
- Troubles d'adaptation aux risques psychosociaux et troubles mentaux et du comportement (Foo-F99)
- Maladies du système nerveux (Goo-G99)
- Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (Loo-L99)
- Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé (mis en observation) (Z11-Z99)
- Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde (H60-H95)

- Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
- Maladies de l'appareil circulatoire (I00-I99)
- Maladies de l'appareil digestif (K00-K99)
- Certaines maladies infectieuses et parasitaires (A60-B99)
- Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs (R00-R99)
- Autres chapitres CIM-10 de pathologies professionnelles

## Evolution du nombre d'avis favorables de CRRMP concernant les maladies psychiques liées au travail

Source : Cnam-TS, Direction des risques professionnels, sinistralité 2014



- En 2014, le nombre de reconnaissances des maladies psychiques liées au travail a beaucoup augmenté, avec 315 cas.

## **Note <sup>(1)</sup> établie à partir du rapport du Collège d'experts**

### **« Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser »**

<sup>(1)</sup> Le rapport, remis au ministre du travail en avril 2011, est disponible sur le site du ministère du Travail :

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_SRPST\\_definitif\\_rectifie\\_11\\_05\\_10.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_SRPST_definitif_rectifie_11_05_10.pdf)

### **Les facteurs de risques psychosociaux au travail peuvent être regroupés autour de 6 axes :**

- **Intensité et temps de travail**

Intensification du travail, contraintes de rythmes, objectifs irréalistes ou flous, injonctions paradoxales

- **Exigences émotionnelles**

Nécessite de devoir maîtriser ses émotions, comme c'est le cas dans les métiers face au public (métiers de guichet)...

- **Autonomie**

Latitude décisionnelle ; le salarié peut-il être acteur dans son travail, quelle est sa place dans la production de richesse ?  
Marges de manœuvre, participation aux décisions. Le salarié peut-il prendre du plaisir dans son travail, accroître ses compétences et son savoir-faire ?

- **Rapports sociaux au travail**

C'est ce que l'on pourrait classer aussi sous le vocable de « climat social » d'une entreprise : bonnes relations avec les collègues de travail, pas simplement au sens de la convivialité, mais aussi de la possibilité d'avoir du soutien social, une perspective de carrière... Ce que l'on appelle aussi la « justice organisationnelle »

- **Souffrance éthique**

Conflit de valeurs : être contraint de faire une tâche ou quelque chose que l'on réprouve, contraire à ses règles morales ou à ses règles professionnelles ; contraire à sa conscience professionnelle

- **L'insécurité au travail : insécurité socio-économique notamment**

Risque de perdre son emploi ou de voir baisser son niveau de revenu ou de qualification ; changement non maîtrisé de sa tâche

**François Desriaux**

Rédacteur en chef  
du magazine  
mutualiste

**Santé &  
travail**

<http://www.sante-et-travail.fr/>





CENTRE DE GESTION

DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

— DE LA SARTHE —



CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
— DE LA SARTHE —

# RESEAU DES ENCADRANTS : LA PREVENTION DES RPS

## Convention CDG/FNP, Juin 2012



Animation d'un réseau

Cible : les encadrants

Thème : Les RPS

## Partenariat avec le CNFPT



Réunions d'information Mai / juin 2013 : 149 personnes

Réseau encadrant : 58 encadrants, 50 collectivités et établissements



**PERMETTRE AUX ENCADRANTS DE MIEUX APPRÉHENDER  
TOUTES LES DIMENSIONS DE CE RISQUE RPS ET ÊTRE  
FORCE DE PROPOSITIONS**



**CRÉATION D'UN QUESTIONNAIRE QVT**



**PLAN D' ACTIONS**

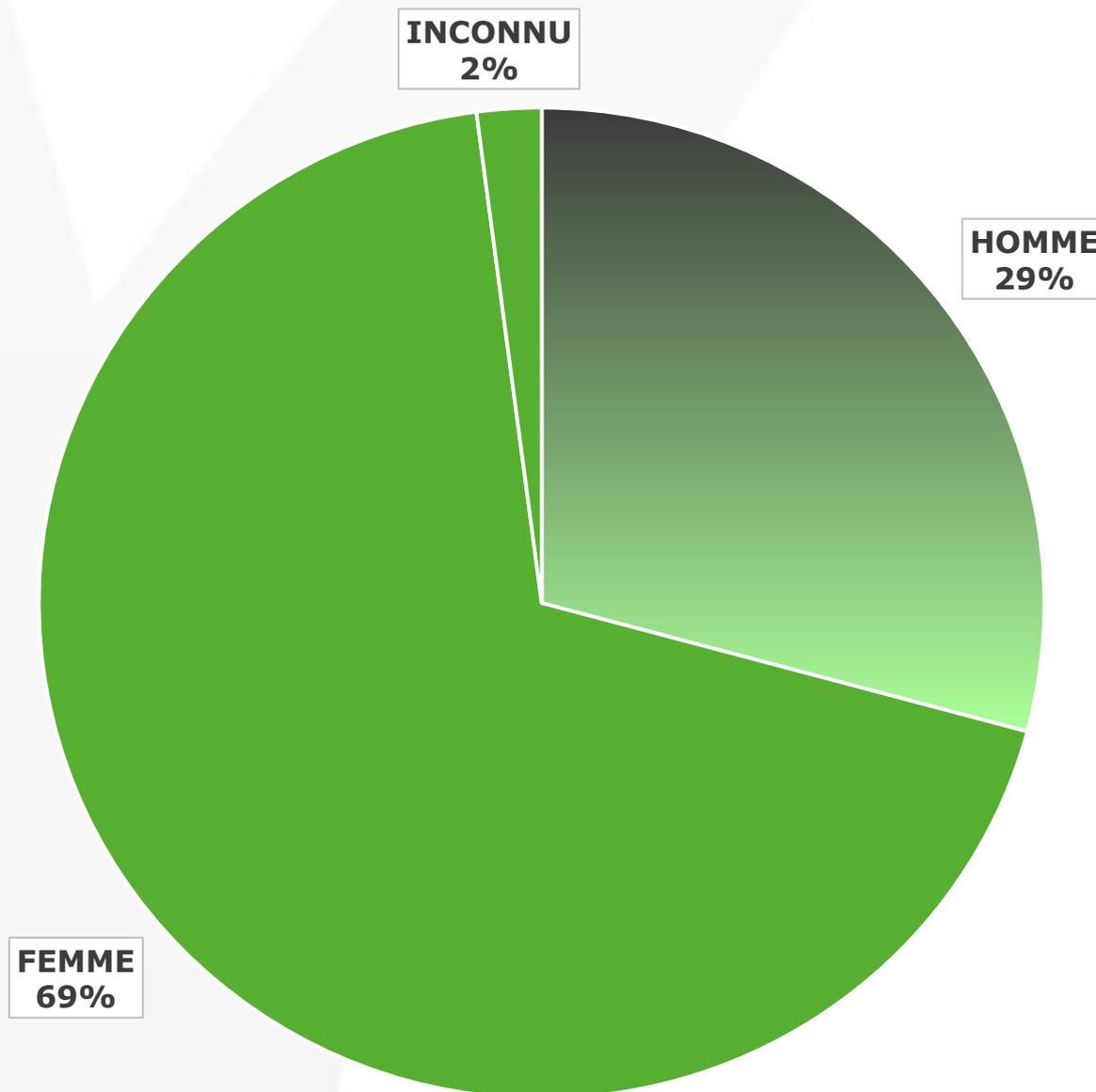




CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
— DE LA SARTHE —

# RESULTAT ENQUÊTE QVT

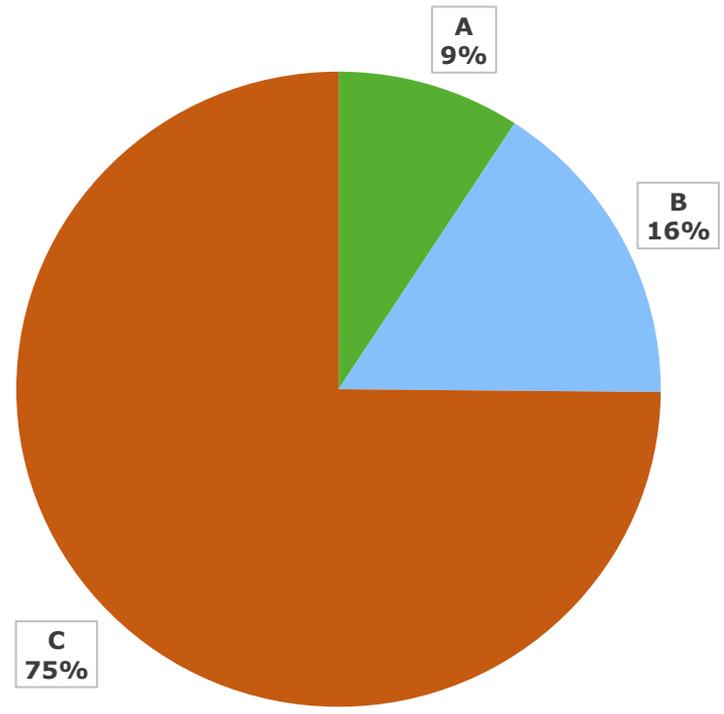
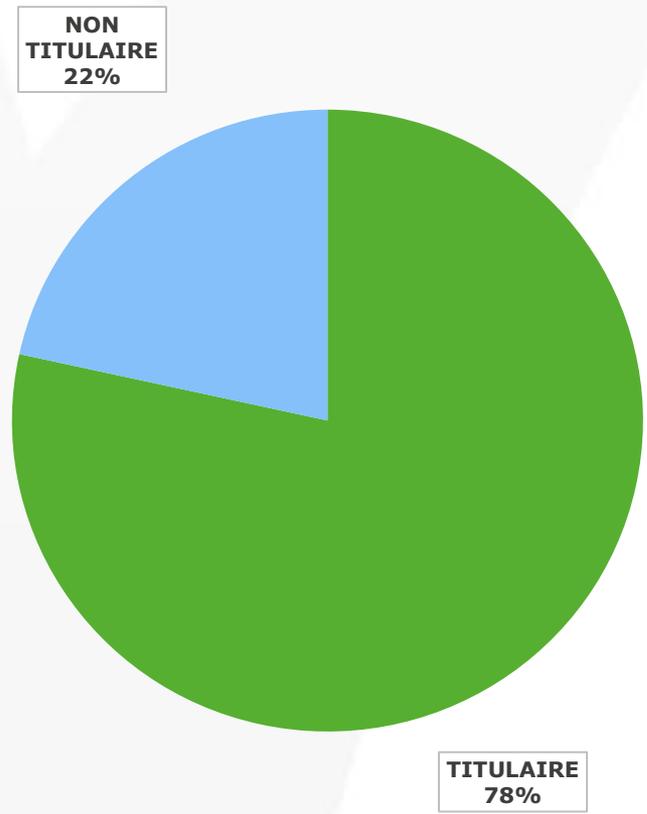
# LE PANEL DES REpondANTS



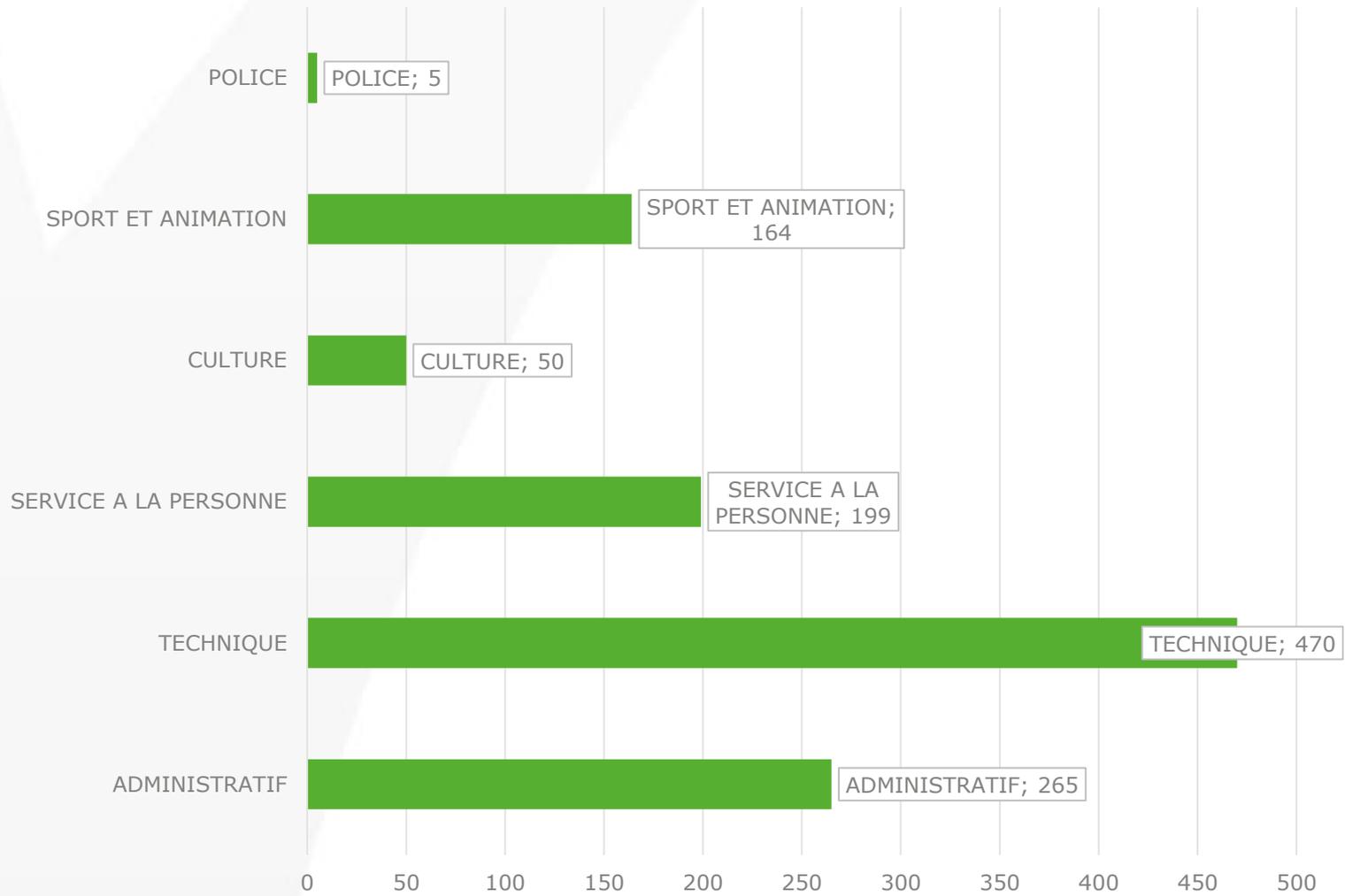
**1203 agents** ont répondu à ce questionnaire (1987 questionnaires distribués) un de taux de participation de **60,54%**



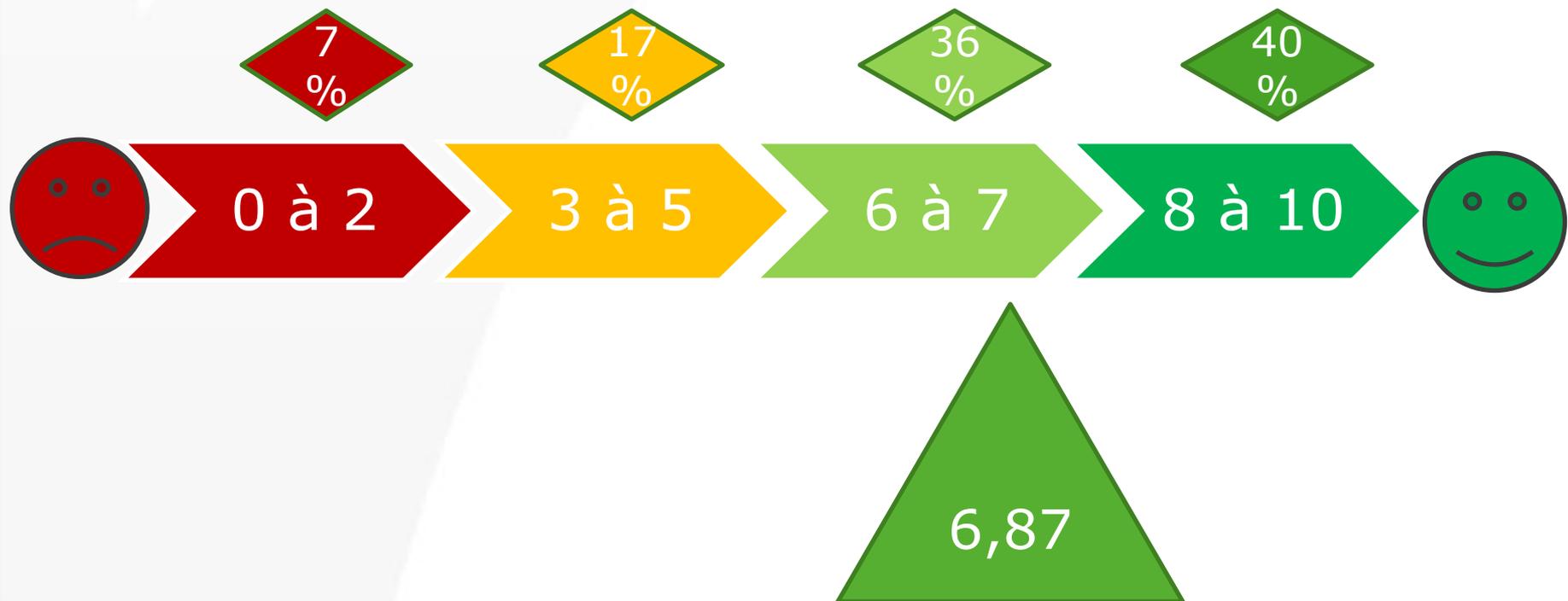
# STATUT ET CATEGORIES



# ACTIVITE DANS LES COLLECTIVITES



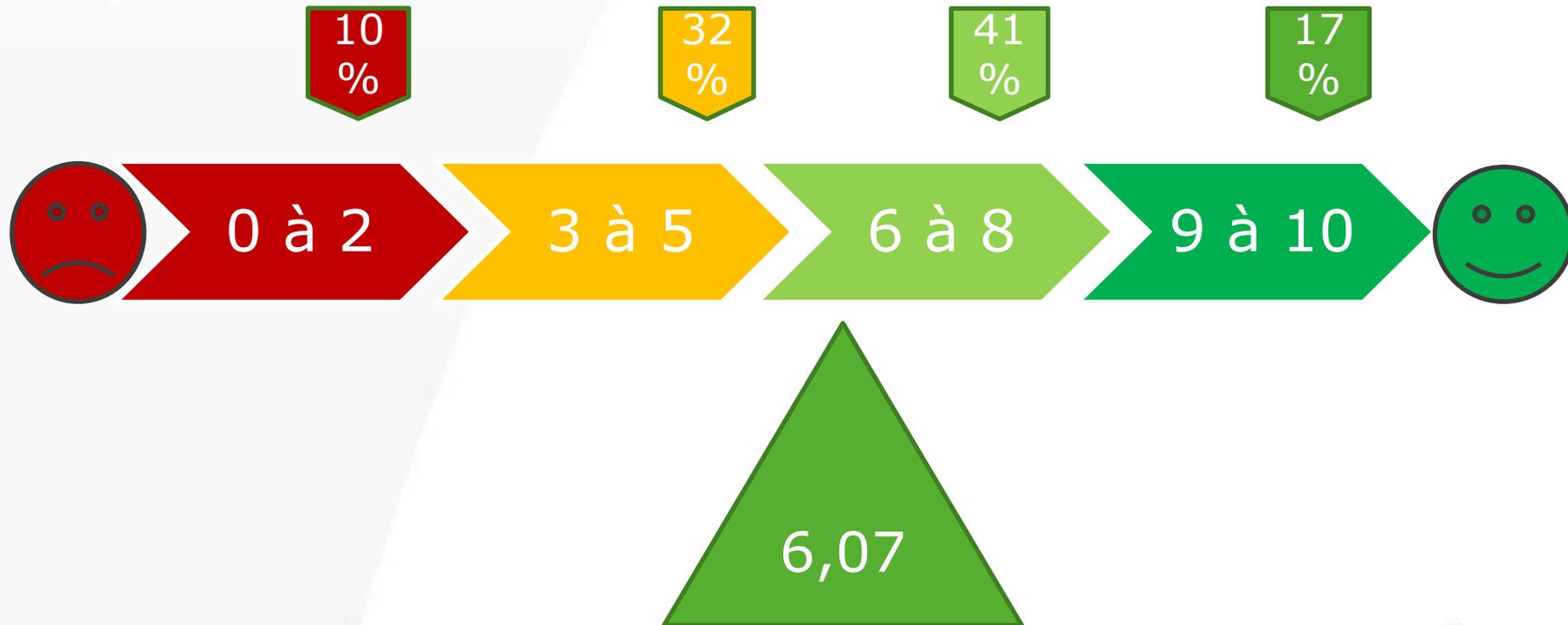
## Vous sentez-vous bien au travail ?



## Vous sentez-vous stressé(e) au travail ?



Vos conditions de travail  
sont prises en compte dans votre collectivité ?



# A RETENIR : les exigences et l'intensité du travail

- La notion de conciliation de Vie pro/Vie perso est bien en phase avec les différentes enquêtes existantes à ce jour soit **85%** des agents interrogés considèrent **concilier facilement vie pro et vie perso**
- Si les agents considèrent exercer leur métier dans des conditions satisfaisantes tant en charge de travail que capacité à faire, ils déclarent tous ne pas avoir la possibilité de **prendre de l'avance** dans leur travail à une large majorité (**60%**).
- Ils sont aussi **35%** à déclarer avoir du mal à effectuer une tâche sans **être interrompu**.



# A RETENIR : rapports sociaux et relations du travail

- Dans un contexte d'étude globale les données font apparaître un niveau de **satisfaction** des rapports sociaux au sein des collectivités de **80%**.
- Les principaux point de satisfaction portent sur le **sentiment de sécurité** sur le lieu de travail de plus de **90%** des agents interrogés.
- **28% des agents** estiment que la notion d'écoute, d'accompagnement, de soutien hiérarchique est **insuffisant**.
- A noter que si l'ambiance de travail entre collègues est bonne, le panel établi que **pour 24%** d'entre eux, ils ne se sentent **pas soutenus par leurs collègues** en cas de difficultés.
- **24%** ne considèrent pas que les **entretiens annuels** puissent permettre de s'exprimer et de contribuer à des échanges constructifs.



- 25% des agents déclarent être en désaccord avec les décisions et pratiques de leurs collectivités
- 41 % des agents estiment que leur collectivité ne communique pas suffisamment sur les projets /objectifs futures
- Un sentiment de non-reconnaissance par les élus pour 40% des agents, par les encadrants pour 33%, par les usagers et interlocuteurs externes pour 26 % qui nécessite une réflexion sur les pratiques managériales et le rôle de l'autorité territoriale.



- 3,5% des agents sont en situation de **détresse importante** :

Sur ces 3,5 % :

- - 95% des titulaires
- - 63% plus de 10 ans ancienneté
- - 85% de temps plein
- - 90 % de catégorie C
- - 65% Non encadrant, 35% encadrant
- - 45% dans des collectivités de + de 100 agents



- 15% des agents sont en situation de Bien être au travail :

Sur ces 15 % :

- - 62 % des titulaires
- - 55% moins de 10 ans ancienneté
- - 72 % de temps plein
- - 63 % de catégorie C
- - 62% Non encadrant, 38% encadrant
- - 22% dans des collectivités de + de 100 agents

